

Caroline

Princesse de Monaco, (1793 –1879)

Issue d'une vieille famille de la bourgeoisie champenoise, **Marie-Louise-Charlotte-Gabrielle Gibert**, communément appelée **Caroline**, passe son enfance dans les Ardennes, au château de Lametz. Elle y noue, à partir de 1814, une idylle avec Florestan Grimaldi, fils du prince Honoré IV de Monaco et frère cadet du prince héréditaire Honoré, futur Honoré V. Caroline épouse Florestan en 1816. Contrairement à l'usage dans les grandes familles aristocratiques, il ne s'agit pas là d'un mariage de raison, mais de l'alliance de deux jeunes personnes de conditions différentes, fondée sur une réelle inclination et célébrée dans l'intimité. Deux enfants naissent de cette union : Charles en 1818, futur Charles III, et Florestine en 1833.

Le prince Honoré V décède en 1841 sans descendance légitime. Son frère Florestan est appelé à lui succéder, bien que son tempérament et ses goûts, portés vers les lettres, lui rendent l'exercice du pouvoir pénible. Depuis la restauration de sa souveraineté en 1814, Monaco est un Etat pauvre, en proie à des tensions sociales. En 1848, dans le contexte du printemps des peuples, Florestan I^{er} et son épouse doivent faire face à la sécession de Menton et de Roquebrune, qui se déclarent « villes libres », faisant perdre à la Principauté 9/10^e de son territoire et l'essentiel de son tissu économique.

Un rôle politique important

Caroline est amenée à assumer un rôle politique majeur. Très attachée aux droits de sa famille d'adoption, elle écrit à son fils Charles, en 1842 : « élevée dans une position simple et modeste, je me suis vue appelée par le choix de ton père à entrer dans une des familles les plus haut placées [...]. Devenue malgré mon sexe chef de famille, j'ai eu à en remplir les obligations et à me faire pardonner mon élévation [...]. Ton père m'a donné un beau nom, une belle position, une fortune, en échange je dois veiller à ce que sa position reste la même et que sa fortune soit bien administrée, je dois à mes enfants comme compensation des avantages que je n'ai pas apportés dans la communauté, de conserver ceux de leur père, je dois à mon fils surtout de veiller à ce qu'il reçoive intact le dépôt que la providence a placé dans les mains de son père, je lui dois le fruit de mon expérience et mes conseils ».

Une femme d'affaires avisée

Dotée d'une intelligence remarquable et d'un sens aigu des affaires, Caroline se consacre d'abord au rétablissement des finances familiales. Elle s'efforce de moderniser le pays et d'améliorer le sort de ses habitants. Elle crée des salles d'asile (ancêtres des écoles maternelles), s'intéresse à l'enseignement, aux institutions de charité, aux hospices, à la vie judiciaire. Elle prend part à la restauration du palais et est attentive à l'urbanisation. C'est sous son influence qu'est formée la première société des bains de mer, et établi l'établissement des jeux, s'inspirant des villes d'eau de Hombourg et de Baden-Baden.

Après la mort de Florestan en 1856, Caroline se retire progressivement des affaires publiques, préférant se consacrer aux œuvres de charité. Jusqu'à son décès en 1879, elle reste néanmoins une conseillère avisée, écoutée par son fils, et une figure familiale importante, proche de ses deux enfants, appréciée et respectée des Monégasques.

Au cœur du quartier de la Condamine, à Monaco, la rue princesse Caroline rend hommage, aujourd'hui encore, à cette figure importante de l'histoire de la Principauté.